

Communiqué de presse

Racine et OpinionWay révèlent les résultats de la 2^e édition du baromètre de la Justice

Paris, le 4 février 2026 – Racine, en partenariat avec OpinionWay, dévoile les résultats de la deuxième édition du baromètre intitulé « Les entreprises et la Justice ». Cette étude récurrente, menée fin 2025 auprès de 625 dirigeants d'entreprises représentatives du tissu économique français, met en lumière leurs relations avec le système judiciaire et leur perception du rôle des avocats. Cette édition a bénéficié du concours d'un comité scientifique indépendant, réunissant des avocats membres des plus grands cabinets de la place, aux côtés de magistrats et d'universitaires, qui ont contribué à renforcer la méthodologie, les axes d'analyse et la portée prospective de l'étude.

Dans un contexte marqué par une judiciarisation croissante des relations économiques et sociales, la justice demeure un sujet central pour les entreprises. **54 % des dirigeants estiment que la justice fonctionne bien**, un score en **progression de 6 points** par rapport à l'an dernier. Cette amélioration n'efface toutefois pas certaines critiques persistantes : **70 % des dirigeants identifient au moins une réserve**, la lenteur et la complexité des procédures restant les principaux griefs exprimés.

Une confiance toujours très élevée envers les cabinets d'avocats

L'image des cabinets d'avocats demeure très largement positive. **88 % des dirigeants interrogés déclarent avoir une bonne opinion de principe des cabinets**, un niveau en hausse de **8 points en un an**. Les entreprises ayant effectivement eu recours à un cabinet d'avocats attribuent une **note moyenne de satisfaction de 6,9/10** à leur expérience.

Ces résultats confirment le rôle central des avocats comme partenaires stratégiques dans l'anticipation des risques juridiques et la résolution des litiges, même si la question des honoraires demeure le principal point de vigilance exprimé.

Deux enjeux d'actualité sont cette année au cœur des préoccupations des entreprises :

• La contribution économique à la justice

La question d'une éventuelle contribution financière demandée aux entreprises pour améliorer les moyens de la justice suscite une opposition très nette. **84 % des dirigeants se déclarent défavorables** à ce principe, traduisant une forte réticence à l'idée d'un nouveau coût sans garantie d'amélioration concrète du fonctionnement judiciaire.

• L'intelligence artificielle et la gestion des contentieux

Si l'intelligence artificielle générative s'impose progressivement dans la plupart des secteurs, les entreprises restent très prudentes quant à son usage en matière contentieuse. **82 % des dirigeants interrogés déclarent ne pas faire confiance aux outils d'IA générative** pour évaluer de manière fiable leurs chances de succès dans un litige avant un procès, soulignant ainsi l'importance persistante de l'expertise humaine et du rôle de conseil des avocats. Ce score ne manquera pas d'être actualisé au cours de chacune des prochaines années.

A propos de Racine

Racine est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui conjugue excellence juridique et pragmatisme stratégique. Depuis plus de 40 ans, ses 270 avocats – dont 76 associés – accompagnent entreprises et dirigeants dans leurs enjeux les plus complexes, en conseil comme en contentieux. Le contentieux fait partie de l'ADN du cabinet et représente 50 % de son activité, ce qui lui confère une expertise unique dans la gestion des litiges stratégiques. Présent en France et à Bruxelles, Racine couvre l'ensemble des disciplines du droit des affaires, avec des expertises phares en corporate/M&A, private equity, droit social, fiscalité, finance, immobilier, IP/IT, concurrence et restructuring.

Contact presse

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87